



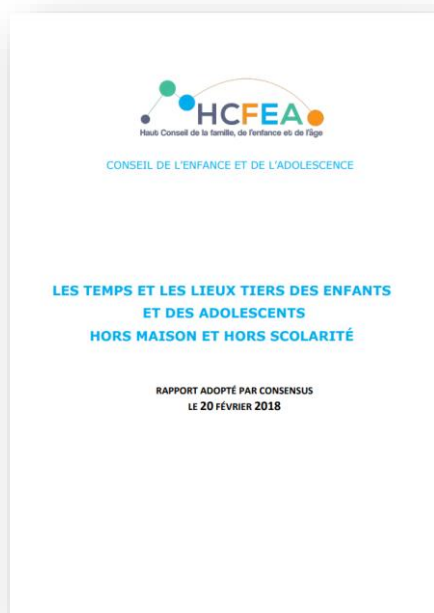
CONSEIL DE L'ENFANCE
ET DE L'ADOLESCENCE

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

SEMINAIRE « FAIRE PROGRESSER TOUS LES
ELEVES AU COLLEGE »

22 mars 2022

LES TEMPS ET LIEUX TIERS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS HORS MAISON ET HORS SCOLARITE



Le rapport « Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité », adopté le 20 février 2018, a permis d'ouvrir un champ nouveau de politique de l'enfance. Il répond à la question : où sont les enfants et adolescents, que font-ils pendant les 25 % de leur temps disponible qui se déroule hors scolarité et du « faire » en famille ? En vingt-quatre propositions, le Conseil recommande de s'emparer de ce « troisième éducateur des enfants », de structurer une politique publique de temps et lieux tiers (TLT) accessibles et qualitatifs, qui donneront du « jeu » aux relations enfants/familles et enfants/école.

Il ne s'agit ni de promouvoir une vision occupationnelle à plein temps dans les TLT, ni de décréter quels champs d'activités les enfants devraient investir. Il s'agit d'ouvrir des possibles de coéducation et socialisation, en réduisant les inégalités.

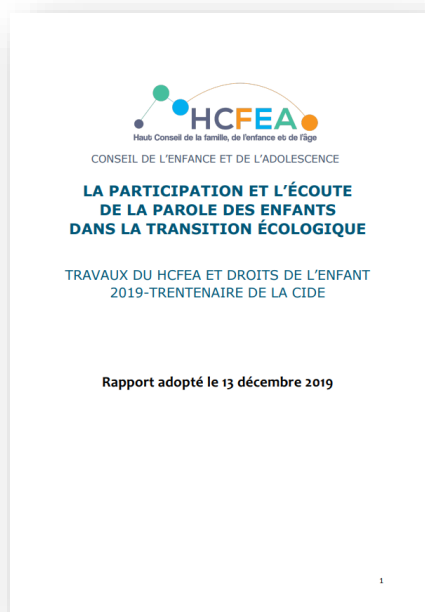
Selon les champs, le rapport dégage des priorités distinctes :

- un chiffrage des besoins toutes pratiques confondues (700 000 places en lien avec le plan Mercredi et 300 000 places pour les adolescents) ;
- des enjeux d'égalité dont des aides aux vacances et une démarche de diagnostic jeunesse pour tout projet d'aménagement du territoire pour favoriser la mobilité et la socialisation de la jeunesse ;
- des enjeux de structuration de l'offre et de personnalisation des parcours sur trois priorités : développement des pratiques en amateur artistiques et culturelles, création de clubs de sciences et techniques sur tous les bassins de vie des adolescents et développement de 1 000 tiers lieux culturels, scientifiques et d'appui au montage des projets pour les engagements (dans les bibliothèques, les centres sociaux, etc.) ;
- des enjeux d'organisation, de gouvernance et de financement avec une méthode pour articuler échelon local et national ; partenaires associatifs et privés et un soutien et une valorisation du bénévolat (dont l'étude d'une rémunération partielle des heures données par les professeurs animant un club d'activités extrascolaires sur une base volontaire).

Ce rapport a été remis à Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, présenté à M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et à Françoise Nyssen, alors ministre de la Culture. Dans sa suite, la COG 2018-2022 de la branche famille a créé une prestation nationale de services permettant de financer près de 1 000 espaces jeunes pouvant accueillir 90 000 adolescents et favorisant expériences et projets de l'enfant acteur social. Le plan Mercredi s'est appuyé sur les conclusions du HCFEA et le Conseil, consulté sur la préfiguration du service national universel (SNU), a émis, en 2018, un avis sur le volet « pratiques d'engagements citoyens, solidaires et environnementaux ».

[L'Avis](#) [Le Rapport](#) [La Synthèse](#)

LA PARTICIPATION ET L'ÉCOUTE DE LA PAROLE DES ENFANTS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



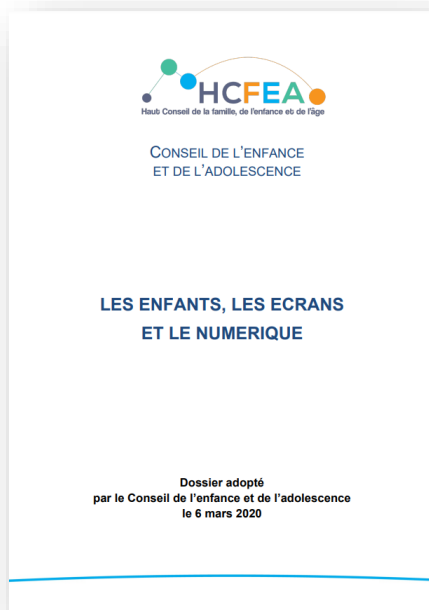
Le rapport annuel « Droits de l'enfant » du Conseil de l'enfance du HCFEA propose une focale sur « la participation et l'écoute des enfants dans la transition écologique ». Il croise des enjeux de participation de l'enfant et de transition écologique, les risques écologiques inquiétant les enfants et les mobilisant activement, pour certains.

Le rapport formule seize propositions sur trois axes :

- une prise en compte plus explicite des connaissances sur le changement climatique dans les programmes scolaires et contenus des cours, notamment en structurant l'appui aux enseignants dans les établissements scolaires pour la recherche de contenus de cours et supports pédagogiques sur la transition écologique transversaux aux différentes disciplines ;
- passer d'une logique centrée sur les éco-gestes individuels des enfants à leur mise en perspective dans la transition écologique de l'établissement scolaire, et à la possibilité de peser sur des choix collectifs dans la communauté éducative élargie ;
- prenant acte du changement d'échelle potentiel qui s'ouvre avec la généralisation des éco-délégués, des pistes sont dégagées pour favoriser l'implication du plus grand nombre d'enfants éco-volontaires, avec nécessité de formations, d'interactions avec les adultes, d'accompagnement de qualité de l'enfant dans l'établissement, dans la durée, et de meilleure valorisation de l'engagement personnel des enfants ;
- s'impliquer dans son territoire, à travers les « temps et lieux tiers » en transposant des propositions du rapport de 2018, en ouvrant l'école, après les cours, pour en faire un lieu de savoir et d'initiatives participatives de proximité sur la transition écologique ; en incitant les collectivités locales à concerter les enfants dans les Plans climats et Projets Alimentaires Territoriaux et en intégrant les enfants et adolescents aux conseils municipaux ou régionaux, ou encore en faisant des cités éducatives des pionnières de la participation des enfants dans des projets territoriaux partenariaux.

[Le Rapport](#)

Les enfants, les écrans et le numérique



Ce rapport, réalisé au cours de l'année 2019, porte sur les relations entre les enfants, les écrans et le numérique. Il s'intéresse aux progrès à accomplir dans la prise en compte, par les institutions et les professionnels de l'enfance, du vécu et de l'expérience des écrans et du numérique par les enfants et les adolescents.

Les écrans se sont imbriqués dans la plupart des activités de la vie quotidienne ; leurs usages, leurs fonctions et leurs effets évoluent constamment. Dans un contexte de prise de conscience collective face à ce tournant numérique, les mesures préconisées visent à ce que la puissance publique garantisse une réponse adaptée et mesurée face à la fréquentation des écrans et des outils numériques en termes de développement, de protection et de droits des enfants.

Ce dossier articule trois parties.

La partie I, issue de l'audition du 19 novembre 2018 de Sylviane Giampino aux académies de sciences, médecine et technologies, porte sur les enjeux et repérages des risques que le numérique peut faire peser sur le développement et le bien-être des enfants et s'appuie sur des recherches et un faisceau de signaux repérés par les acteurs de l'accueil, du soin et de l'éducation des enfants. Cette présentation fait l'analyse des différents problèmes soulevés par l'utilisation du numérique par les enfants. Les recommandations transversales qui en découlent sont regroupées à la fin du rapport.

La partie II brosse un état des lieux des connaissances scientifiques sur les relations de causalité et niveaux de preuve concernant l'impact des médias et des technologies numériques sur le bien-être des enfants. Ce constat nuance le débat et pointe des manques en matière de données à étayer et de recherches à poursuivre, élargir et programmer.

La partie III formule des orientations sur les modalités d'un usage raisonné des écrans, à la maison, dans les structures qui accueillent ou s'occupent d'enfants ou dans les espaces publics où ils peuvent se trouver.

La crise sanitaire du Coronavirus et les mesures de confinement ont aiguisé la relation des enfants et de la société dans son ensemble au numérique et aux écrans. Pour prendre en compte les transformations en cours du rôle des ressources distantes liées à la crise sanitaire, le Conseil envisage d'ores et déjà une suite à ce travail.

[Le Dossier](#)



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)
Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

